RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2MS CONSULTING

Société à responsabilité limité unipersonnelle

au capital de 500.00 €

Siège social : [redacted]

R.C.S de Evry : 877 938 548

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 FEVRIER 2025

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 février à onze heures

L'associé unique de la société dénommée « 2MS CONSULTING » société à responsabilité limité unipersonnelle, au capital social de 500.00 euros, a pris les décisions suivantes :

- ORDRE DU JOUR -
Dissolution de la société

La société se trouvant sans activité, il est envisagé la dissolution anticipée de la société.

DECISION

L'associé unique de la société 2MS CONSULTING délibérant extraordinairement, autorise la dissolution anticipée de la société. L'associé unique autorise l'ouverture de la liquidation à compter de ce jour. La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. La dénomination sociale sera suivie de la mention "société en liquidation".

L'associé unique de la société 2MS CONSULTING, nomme Monsieur SHAKHLOUL Mina Alexandre, demeurant au [redacted] idateur et fixe le siège de la liquidation à l'adresse du [redacted]

A cet effet, Monsieur SHAKHLOUL Mina Alexandre a tous pouvoirs pour signer tous actes et pièces, relatifs aux opérations ci-dessus autorisées, aux autres charges et conditions qu'ils jugeront convenables, consentir toute garantie, payer le prix ou prendre tout engagement nécessaire.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de séance, signé après lecture par l'associé unique.

Monsieur SHAKHLOUL Mina Alexandre

[redacted]

MS

Scanned with CamScanner